

## **Rapport du Président**

Commission permanente

lundi 16 décembre 2024

N° CP-2024-10-6-3

**N° applicatif 11247**

### **6<sup>ème</sup> Commission**

Commission Patrimoine et rayonnement alsacien

### **Direction**

Direction Europe et Transfrontalier

### **Service consulté**

## **CONTRAT TRIENNAL STRASBOURG CAPITALE EUROPEENNE 2024 - 2026. SOUTIEN AUX ACTEURS INSTITUTIONNELS**

Résumé : Le Contrat triennal 2024 - 2026 prévoit, dans le cadre du Fonds Démocratie, la possibilité de financer des projets emblématiques et structurants en dehors de la procédure d'appel à projets. Dans ce contexte, ce rapport vise à octroyer une subvention de fonctionnement de 50 000 € à l'association «Décider ensemble» pour l'organisation des « Rencontres Européennes de la Participation 2025 », qui auront lieu du 17 au 19 mars à Strasbourg.

Ce soutien figure dans le Contrat triennal 2024 - 2026.

Le Contrat triennal est un engagement renouvelé depuis plus de quarante ans entre l'Etat, la Région Grand Est, la Collectivité européenne d'Alsace et la Ville et Eurométropole de Strasbourg pour assurer le financement d'opérations destinées à conforter et amplifier les fonctions de capitale européenne assumées par Strasbourg, notamment du fait de sa qualité de ville siège d'institutions européennes de premier rang.

Signé le 26 avril 2024 en présence du Président de la République et de la Présidente du Parlement européen, les signataires (Etat, Région Grand Est, Collectivité européenne d'Alsace, Eurométropole et Ville de Strasbourg) du 15<sup>ème</sup> Contrat triennal ont adopté un ensemble d'actions autour des deux axes suivants :

- le renforcement de l'attractivité européenne de Strasbourg par le biais de l'amélioration de l'accessibilité multimodale, de l'offre éducative internationale et de la densification des institutions européennes et internationales (priorité 1) ;

- le soutien au rayonnement européen de Strasbourg par le biais du financement de projets culturels, de recherche et innovation ou relatifs à la promotion des droits de l'Homme et de la démocratie (priorité 2).

Dans le cadre de la deuxième priorité de ce 15<sup>ème</sup> Contrat triennal « Soutenir le rayonnement européen de Strasbourg, capitale européenne », ce rapport propose d'attribuer une subvention de fonctionnement de 50 000 € à l'association Décider ensemble au titre du Fonds Démocratie.

**Article 7.1 : Fonds de soutien « Démocratie » et soutien aux acteurs institutionnels**

Ce fonds a pour vocation de soutenir et de développer des projets dans le domaine de la démocratie et de la promotion des droits de l'Homme permettant de conforter le statut de Strasbourg, capitale européenne.

Le projet déposé par l'association « Décider ensemble » concernant l'organisation des « Rencontres Européennes de la Participation 2025 » a reçu un avis favorable de la Collectivité européenne d'Alsace lors du Comité technique (COTECH) sur table d'octobre 2024. Pour rappel, ce projet faisait partie de la liste de projets figurant dans le Contrat triennal, sous la rubrique soutien aux acteurs institutionnels du Fonds Démocratie.

Cet évènement, qui a réuni, lors de l'édition 2024 à Toulouse, 1 500 participants (décideurs, experts, chercheurs, élus locaux et nationaux, praticiens et citoyens), souhaite profiter de la dimension européenne de Strasbourg et de l'Alsace pour donner à l'édition 2025, qui aura lieu du 17 au 19 mars 2025 à Strasbourg, une forte coloration européenne et transfrontalière.

Ainsi, l'édition objet de cette de subvention permettra d'ancrer Strasbourg et l'Alsace comme territoires de référence sur le plan européen en matière de participation citoyenne. En effet, ces Rencontres permettront d'enchaîner les différentes actions internationales qui ont eu lieu à Strasbourg en la matière, telles que la Conférence sur l'avenir de l'Europe de 2021 ou les différentes éditions du Forum Mondial de la Démocratie du Conseil de l'Europe.

La Collectivité européenne d'Alsace, par le biais de ses représentants élus et techniques (Directions de l'Innovation et de la Transformation Publiques et Europe et transfrontalier) sera fortement associée à l'évènement, selon les **modalités détaillées dans la convention financière annexée au présent rapport (ANNEXE 1)**.

**Récapitulatif du montant présenté au vote**

<b>FONDS MOBILISE</b>	<b>ENVELOPPE DISPONIBLE CeA</b>	<b>MONTANT PROPOSE AU VOTE</b>	<b>SOLDE APRES VOTE</b>
Fonds de soutien « Démocratie » et soutien aux acteurs institutionnels	1 294 531 €	50 000 €	1 244 531 €

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- d'attribuer, au titre du Fonds Démocratie et soutien aux acteurs institutionnels, du Contrat triennal « Strasbourg Capitale européenne » 2024 - 2026, une subvention de fonctionnement pour un montant total maximum de 50 000 € à l'association « Décider ensemble » pour l'organisation des « Rencontres Européennes de la Participation 2025 » qui auront lieu à Strasbourg du 17 au 19 mars 2025 ;

- de déroger au Règlement Budgétaire et Financier de la Collectivité européenne d'Alsace pour le versement de cette subvention affectée à un projet déterminé qui sera versée en une seule fois, après signature de la convention financière, les justificatifs de dépenses étant fournis ultérieurement ;

- d'approuver la convention financière jointe en annexe 1 au présent rapport, et de m'autoriser à la signer, ainsi que tout document y afférent.

Les crédits seront prélevés sur l'imputation budgétaire suivante :

Programme	Opération	Enveloppe	Tranche	Natures analytiques	Montant
P048	O001	P048E23	T94	3723 (65-65748-043)	50 000 €
TOTAL					50 000 €

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.